1832 Ciriac Morency.

1833 Celestin Rioux.

1834 Simon Côté.

1835 Félix Tétu.

1836 Elie Gagnon.

1837 Eloi Rioux.

1838 [Rien dans les Régistres)

1839 Pierre Roy.

1840 Pierre Godbout.

1841 Raphaël Rioux.

1842 Ambroise D'Amour.

1843 Etienne Rioux et Godefroid Rioux.

Cette élection est contestée par M. Philippe Renouf, marchand. C'est le premier procès dont les Registres font mention.

1844 Jérémie St Laurent.

1845 Un bref de mandamus est signifié a M. le curé Mâlo d'avoir à faire de nouvelles élections de marguillers à la place d'Etienne et de Godefroid Rioux, dont la cour a annulé la commission sur demande de M. Philippe Renouf.

L'élection se fait et les mêmes Etienne